

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL P
BUREAU VAN DE WOO

PRESSE-MEDDEELSE
MITTEILUNG AN DIE PRESSE
RESS-RELEASE

INFORMATION A LA PRESSE
INFORMAZIONE ALLA STAMPA
MEDEDELING AAN DE PERS

Brussels, 6 May 1976

EUROPEAN FOUNDATION FOR THE IMPROVEMENT OF LIVING
AND WORKING CONDITIONS

Address by Dr. Patrick J. HILLERY, Vice-President of the Commission
of the European Communities, at the inaugural meeting of the
Administrative Board of the Foundation in Dublin.

The opening of the European Foundation for the improvement of living and working conditions in Dublin will be an important event for social research in Europe and the evolution of Community social policy. It will also be another significant step towards the completion of the Community's first Social Action Programme and a valuable indication of part of what Community membership means for Ireland. For all these reasons, it is a particular pleasure for me, as Vice-President of the Commission and the Commissioner for Social Affairs, to welcome on behalf of the Commission the establishment of this Foundation in Ireland. Jointly with Vice-President Scarascia-Mugnozza, Commissioner for Environment Policy, I have been responsible for presenting to the Council of Ministers, and to the European Parliament and the Economic and Social Committee, the Commission proposal which has led to this first meeting of the Administrative Board. I am glad to welcome you, to congratulate you on your appointments and to wish you success in what is now your major responsibility, to bring the Foundation into action as quickly and as effectively as possible.

Research and Information

The work of the Foundation for the improvement of living and working conditions must get to the heart of one of the modern world's most crucial relationships, the triangular interaction of science, society and the human environment. If the social sciences are to make an adequate response to the problems of society they must have an increasingly wide range of support. Greater international co-operation and a broader diffusion of the knowledge and insights deriving from research findings is also a necessity. This Foundation will give the Community both a new research capability and a centre from which the better dissemination of information can be assured. These are much needed resources which must be put to good use. The need for more research must never be allowed to become an excuse for postponing action on pressing social problems. At any given moment there is a great deal that can be done to improve existing economic and social conditions by the more effective application of available knowledge.

The origin

The idea of the Foundation originated in the Commission's proposals for a European Institute for the Environment in two communications on the environment in July 1971 and March 1972. This idea was reinforced by a French Government suggestion for a European Foundation to study living and

./.

working conditions which was made at the Paris Summit Conference in October 1972.

The Community climate at that time was one of optimism, marked by increasing acceptance of the need for a more dynamic social philosophy which would respect quality of life as an end in itself and recognise the claims of depressed areas and groups. This optimism, the product of an uninterrupted pattern of economic growth, was encouraged by the prospect of the enlargement of the Community.

Enlargement is now successfully accomplished but the pattern of growth has been interrupted. New understandings of growth are emerging from the global effort to explain and master the present recession cycle. Common to these understandings is an appreciation that issues of quality of life may well prove central to future attempts to solve the structural problems of our struggling economies and cannot, therefore, be allowed to wait on the re-establishment of growth.

Work, for example, plays such a dominant role in our society that it is extraordinary how infrequently it has been regarded as a vital part of the human condition we seek to improve. A record of profitability and expansion should not be the only criteria by which one judges an enterprise to be successful. New approaches to industrial health and hygiene should be pursued with the same energy accorded, for example, to employment policy, vocational training and social security. Annual accounts highlight for the shareholder the financial progress of public companies. Perhaps we need something like an annual "social balance sheet" to highlight in the interest of industrial workers the importance of such factors as increase or decrease in accidents, the incidence of industrial diseases, trends in noise levels, rates of absenteeism, development in job enrichment, and so on.

The importance of environment must be made equally obvious. Every day brings evidence of its deterioration - part of the legacy of the unprecedented economic expansion of the last ten or twenty years. Europe's goal should still be expansion, but expansion which meets the real needs and aspirations of the men, women and children of the Community. A fundamental challenge we all must face is how to improve living and working conditions without either depersonalising busy towns and cities or destroying their natural surroundings.

The Foundation's work

The approach to this challenge must, I believe, like the institutional framework and organisation of the Foundation itself, be flexible, multi-disciplinary and down to earth. As a centre for reflection largely independent of the Community Institutions, the Foundation will have considerable freedom and its Board and staff will, I hope, share the creative stimulus that should be a natural part of any organisation made up of different nationalities and varied governmental and social partner interests. Just as it is at last becoming accepted doctrine that social and economic progress requires the consensus support of social partners, national governments and the Community Institutions, so I believe the application of research must become accepted as of the same concern to the consumer, whatever his or her status, as it is to the specialist whose concept it is. The structure of the Foundation is intended to encourage an applied approach to its work and I hope it lives up to expectations.

It is envisaged that pilot projects, conferences, symposia and seminars will be an important part of the work of the Foundation and an essential part of its impact in the Community. With this in mind, I believe Ireland provides

an ideal site for the Foundation, the first Community body to have its headquarters here since Ireland joined the Community in 1973. While economic growth must be an essential part of Ireland's future, Ireland has to date been spared the worst effects of industrialisation - largely because of its low density of population and relatively late development. The Irish experience may, therefore, prove an important comparative or control element in the work of the Foundation. Monitoring the effects of economic and social change on Irish behaviour and environment may offer useful clues to the solution of problems elsewhere in the Community. By the same token, should the Foundation's work in pursuing ideas affecting the medium and long-term improvement of living and working conditions prove effective, Ireland may be given a great opportunity to learn from the mistakes of other countries and preventive measures can be taken. Not only is prevention far more effective, it is also far less costly than curative treatment.

Conclusion

An important part of the value to the Community of the first Social Action Programme introduced following enlargement has been that almost all its initiatives are likely to suggest or provide a basis for the further development of Community Social Policy. This should certainly be true of the setting up of the European Foundation for the improvement of living and working conditions and I look forward with interest to seeing it get under way. May I conclude, therefore, by again expressing my conviction that the Foundation's future, like your meeting today, will prove to be of importance and significance both for social policy and for the Community it is intended to serve.

Background Note on the aims of the Foundation

According to the Regulation of the Council (1365/75) of 26 May 1975 on the creation of a European Foundation for the improvement of living and working conditions, the aim of the Foundation shall be "to contribute to the planning and establishment of better living and working conditions through action designed to increase and disseminate knowledge likely to assist this development".

The tasks of the Foundation shall be "to develop and to pursue ideas on the medium and long-term improvement of living and working conditions" and to advise the Community institutions on objectives and guidelines.

The Foundation shall deal more specifically with the following issues:

- man at work,
- organisation of work and particularly job design,
- problems peculiar to certain categories of workers,
- long-term aspects of improvement of the environment,
- distribution of human activities in space and time.

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHERGRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DELLA PAROLA
BUREAU

PRESSE-MEDDEELSE
MITTEILUNG AN DIE PRESSE
RESS-RELEASE

INFORMATION A LA PRESSE
INFORMAZIONE ALLA STAMPA
MEDEDELING AAN DE PERS

Bruxelles, le 6 mai 1976

FONDATION EUROPEENNE POUR L'AMELIORATION DES CONDITIONS
DE VIE ET DE TRAVAIL

Allocution de M. Patrick J. HILLERY, Vice-président de la Commission
des Communautés européennes, à l'occasion de la séance inaugurale du
Conseil d'administration de la Fondation à Dublin. (6 mai 1976)

L'inauguration de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail à Dublin sera un événement important pour la recherche sociale en Europe et pour l'évolution de la politique sociale de la Communauté. Elle constituera également un nouveau pas déterminant vers la réalisation du premier programme d'action sociale de la Communauté ainsi qu'une indication précieuse de ce que représente pour l'Irlande son adhésion à la Communauté. Pour toutes ces raisons, je me félicite tout particulièrement, en ma qualité de Vice-président de la Commission, responsable des Affaires sociales, de saluer au nom de la Commission la création de cette Fondation en Irlande. J'ai été chargé, en collaboration avec le Vice-président Scarascia Mugnozza, responsable de la politique de l'environnement, de présenter au Conseil des ministres, ainsi qu'au Parlement européen et au Comité économique et social, la proposition de la Commission qui a abouti à cette première réunion du Conseil d'administration. Je suis heureux de vous souhaiter la bienvenue, de vous féliciter de votre nomination et de former des voeux pour le succès de ce qui est maintenant votre responsabilité essentielle : amener la Fondation à agir aussi rapidement et aussi efficacement que possible.

RECHERCHE ET INFORMATION

La Fondation pour l'amélioration des conditions de vie et de travail doit étudier à fond un problème tout à fait crucial du monde moderne, à savoir l'interaction des trois éléments que sont la science, la société et l'environnement. Si les sciences sociales doivent apporter une réponse appropriée aux problèmes de la société, elles doivent bénéficier d'un soutien de plus en plus large. Une coopération internationale plus étendue et une plus grande diffusion des connaissances grâce aux résultats de la recherche sont également nécessaires. La Fondation donnera à la Communauté à la fois une nouvelle capacité de recherche et un centre qui permettra d'assurer une meilleure diffusion de l'information. Il s'agit là de ressources précieuses qui doivent être utilisées à

bon escient. La nécessité de développer la recherche ne saurait être une excuse pour retarder une action dans le cas de problèmes sociaux urgents. A tout moment, on peut toujours intervenir pour améliorer les conditions économiques et sociales existantes en appliquant plus efficacement les connaissances disponibles.

LES ORIGINES

L'idée de la Fondation trouve son origine dans des propositions concernant un Institut européen de l'Environnement faites par la Commission dans deux communications sur l'environnement en juillet 1971 et en mars 1972. Cette idée a été reprise par le Gouvernement français, lorsqu'il a suggéré, lors du Sommet de Paris d'octobre 1972, de créer une Fondation européenne pour l'étude des conditions de vie et de travail.

A l'époque, le climat était à l'optimisme dans la Communauté, caractérisé qu'il était par la reconnaissance de plus en plus répandue de la nécessité d'une philosophie sociale plus dynamique qui respecterait la qualité de la vie comme une fin en soi et admettrait les revendications des régions et des groupes défavorisés. Cet optimisme, produit d'une croissance économique interrompue, a été encouragé par la perspective de l'élargissement de la Communauté.

L'élargissement est maintenant réalisé, mais la croissance, elle, est interrompue. De nouvelles conceptions de la croissance naissent de l'effort fait un peu partout pour expliquer et maîtriser le cycle de récession actuel. Ces conceptions ont en commun le sentiment que les problèmes de la qualité de la vie pourraient se trouver au centre des tentatives qui seront faites à l'avenir pour résoudre les problèmes structurels de nos économies en difficulté et qu'ils ne peuvent par conséquent attendre le retour à la croissance.

Le travail, par exemple, joue un rôle tellement dominant dans notre société qu'il est étonnant de constater à quel point il a rarement été considéré comme un élément vital de la condition humaine que nous nous efforçons d'améliorer. Profit et expansion ne sauraient être les seuls critères valables pour juger du succès d'une entreprise. Il faudrait chercher à améliorer la santé et l'hygiène dans les entreprises avec la même énergie qu'on déploie par exemple dans le domaine de la politique de l'emploi, de la formation professionnelle et de la sécurité sociale. Les comptes annuels informent l'actionnaire des progrès financiers des sociétés. Peut-être est-ce d'un bilan social¹ annuel dont nous avons besoin pour mettre en lumière, dans l'intérêt des travailleurs de l'industrie, l'importance de facteurs comme l'augmentation ou la diminution du nombre d'accidents, l'incidence des maladies professionnelles, les tendances en matière de nuisances acoustiques, l'évolution des taux d'absentéisme, le développement de l'enrichissement des tâches, etc.

Il faut insister tout autant sur l'importance de l'environnement. Chaque jour nous apporte la preuve de sa détérioration, qui est en partie un héritage de l'expansion économique sans précédent des dix ou vingt dernières années.

L'objectif de l'Europe doit rester l'expansion, mais une expansion qui réponde aux besoins et aspirations réels des hommes, des femmes et des enfants de la Communauté. Le défi fondamental auquel nous sommes confrontés est d'améliorer les conditions de vie et de travail, sans dépersonnalisation des villes industrieuses ni destruction de leur environnement naturel.

LES TACHES DE LA FONDATION

L'approche pour relever ce défi doit être, me semble-t-il, comme le cadre et l'organisation institutionnels de la Fondation elle-même, souple, pluri-disciplinaire et empirique. En tant que centre de réflexion largement indépendant des institutions de la Communauté, la Fondation jouira d'une très grande liberté, et son Conseil d'administration et son personnel partageront, je l'espère, l'élan créateur qui devrait être inséparable d'une organisation composée de différentes nationalités et d'intérêts divers des gouvernements et des partenaires sociaux. Tout comme il est enfin admis que le progrès économique et social nécessite le consensus et le soutien des partenaires sociaux, des gouvernements nationaux et des institutions communautaires, je pense que la recherche doit être considérée comme présentant le même intérêt pour le consommateur, quel que soit son statut, que pour le spécialiste qui a pour tâche de l'appliquer. La structure de la Fondation vise à encourager la recherche appliquée, et j'espère que son action répondra à notre attente. Il est prévu que projets pilotes, conférences, symposiums et séminaires représenteront une part importante des activités de la Fondation et seront une partie essentielle de son impact dans la Communauté. A cet égard, je pense que l'Irlande offre un site idéal pour la Fondation, premier organe de la Communauté à avoir son siège ici depuis que l'Irlande en est devenu membre en 1973. Le progrès économique tout en constituant une partie essentielle de l'avenir de l'Irlande, ce pays a jusqu'ici échappé aux maux de l'industrialisation, surtout en raison de la faible densité de sa population et de son développement relativement tardif. A ce titre, l'expérience irlandaise peut se révéler un élément de comparaison ou de contrôle important dans l'action de la Fondation. Le contrôle des effets des changements économiques et sociaux sur le comportement et l'environnement en Irlande peut apporter des éléments utiles pour résoudre les problèmes qui se présentent dans les autres pays de la Communauté. De plus, si la Fondation devait réussir à approfondir les réflexions sur l'amélioration du milieu de vie et des conditions de travail à moyen et à long terme l'Irlande pourrait avoir la grande chance de tirer les leçons des erreurs commises par d'autres pays, et des mesures préventives pourraient être adoptées. Non seulement la prévention est beaucoup plus efficace, mais elle est aussi beaucoup moins coûteuse qu'un traitement curatif.

CONCLUSION

L'intérêt que représente pour la Communauté le premier programme d'action sociale adopté après l'élargissement réside en grande partie dans le fait que presque toutes les mesures qu'il envisage sont susceptibles de proposer ou d'offrir une base pour le développement de la politique sociale de la Communauté. C'est certainement vrai de la création de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, et c'est avec le plus grand intérêt que je suivrai ses progrès. Permettez-moi donc de conclure en insistant sur l'importance de la réunion de ce jour et en

exprimant une nouvelle fois ma conviction que la Fondation aura à l'avenir un rôle déterminant à jouer à la fois pour la politique sociale et pour la Communauté dont elle doit servir les objectifs.

Note sur les buts de la Fondation

Conformément au règlement no 1365/75 du Conseil du 26 mai 1975 concernant la création d'une Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, la Fondation a pour mission de "contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail par une action visant à développer et à diffuser les connaissances propres à aider cette évolution."

Les tâches de la Fondation sont "de développer et d'approfondir les réflexions sur l'amélioration du milieu de vie et des conditions de travail à moyen et à long terme" et d'éclairer les institutions de la Communauté sur les objectifs et les orientations.

La Fondation s'occupera plus particulièrement des questions suivantes :

- la condition de l'homme au travail,
 - l'organisation du travail, et notamment de la conception des postes de travail,
 - les problèmes spécifiques à certaines catégories de travailleurs,
 - les aspects à long terme de l'amélioration de l'environnement,
 - la répartition dans l'espace des activités humaines et leur distribution dans le temps.
-